

AROMAC E POUDRE

ADDITIF POUR ENDUITS ET MORTIERS ALLÉGÉS

Additif pour béton

Mise à jour du 04/02/2025

Propriétés

L'utilisation d'AROMAC E poudre permet d'obtenir des enduits, des mortiers et des micro-bétons aux propriétés suivantes, grâce à son entraînement d'air :

- Augmentation de l'ouvrabilité,
- Meilleur passage en machine à projeter,
- Protection contre le gel,
- Maintien des échanges gazeux,
- Suppression du faïençage et de la fissuration,
- Barrière anti-salpêtre.

Domaines d'application

- Enduits à base de ciment,
- Mortiers, mortiers bâtards,
- Préfabrication dalles, margelles,
- Sous enduits.

Caractéristiques

Aspect	Poudre
Couleur	Blanc
Densité du mortier frais	1,20 à 1,30
Températures d'application	+ 5°C à +35°C
Epaisseur d'application	2 à 3 cm
Durée pratique d'emploi à 20°C	30 minutes

Mise en œuvre

Nature des supports :

Bétons, briques, parpaings, mortiers, pierres.

État des supports :

Propres, dépoussiérés, non gras, débarrassés de toutes parties friables, non gelés et préalablement humidifiés.

Dans le cas d'enduit sur support douteux, pierres, crépis anciens, il sera nécessaire de fixer un grillage traité anti-corrosion, à l'aide de clous galvanisés.

Préparation du mélange :

Dans une bétonnière ou le malaxeur de la machine à projeter, incorporer :

- Les $\frac{3}{4}$ de l'eau de gâchage,
- Le sable,
- La quantité nécessaire d'AROMAC E (voir dosage),
- Malaxer 1 à 2 min,
- Ciment et chaux éventuellement,
- Ajuster l'eau si nécessaire,
- Poursuivre le malaxage 2 à 3 min.
- Ne pas dépasser un temps de malaxage supérieur à 5 min.

Application :

Immédiatement après la confection du mélange.

Application manuelle et/ou mécanique (machine à projeter).

En préfabrication, mise en place par une légère vibration.

Ne pas appliquer sous une pluie battante et sur supports ruisselants et protéger des fortes chaleurs.

Revêtements associés (peintures, enduits de finition) après 15 jours minimum à 20°C.

Dosage

1 dose de 70 g pour 200 kg d'enduit.

1kg/m³ de béton

Sécurité

Consulter la fiche de données de sécurité.

Stockage

1 an dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité et des sources de chaleurs.

Conditionnement

Fût : 100 kg

Tonnelet : 30 kg

Dose : 70 g (Carton de 150 pièces)

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés à titre indicatif et correspondent à nos connaissances actuelles. Ils ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité en cas d'utilisation non conforme ou inadaptée de nos produits.

Etant donné les multiples possibilités d'emploi, nos recommandations ne dispensent pas les utilisateurs d'effectuer leurs propres essais. Notre laboratoire et le service technique vous fourniront les renseignements que vous désirez et se tiennent à votre entière disposition.

TAM Groupe Z.I. Avenue Albert Einstein.
CS 90043 - 77555 Moissy Cramayel Cedex - France
S.A.S. au capital de 883 332 € RCS Melun B
SIRET 313 659 674 00029 - FR 76 313 659 674

Tél. : + 33 1 64 13 30 00 – tamgroupe@tamgroupe.fr – www.tamgroupe.fr